

Résumé du cours du mardi 13 mai 2008

Lors de ce cours, nous avons visionné la 2^{ème} partie du film *Les Âmes grises* d'Yves Angelo (2005) puis nous avons réfléchi sur la notion d'ambiguïté des assassins possibles en ce qui concerne le meurtre de Belle de jour. Deux possibilités sont à envisager : soit le procureur Destinat, soit les deux déserteurs peuvent être les coupables ou pas. Il s'est agi pour nous de distinguer au moyen de tableaux les arguments qui inculperaient de ceux qui disculperaient chacun des coupables présumés.

Meurtre de Belle de jour

Dans le film

Présumé coupable : Le procureur Destinat		Présumé coupable : Les deux déserteurs	
Arguments de culpabilité	Arguments d'innocence	Arguments de culpabilité	Arguments d'innocence
1. Il est vu sur le lieu du crime discutant avec la victime. La récupératrice témoigne contre lui.	1. Il aimait beaucoup Belle de jour. Il lui a demandé de le servir à table et a souhaité posséder sa photo.	1. Ils sont vus sur les lieux du crime.	1. L'un nie les faits et semble sincèrement surpris de ce qu'il apprend. L'autre déclare être coupable, mais on comprend qu'il n'a rien commis (il ignore tout de la victime et du meurtre).
2. Il prononce des phrases ambiguës concernant la mort (« elle n'a pas connu la laideur »).	2. Il présente ses condoléances au père de la petite.	2. L'un des deux, Le Breton, a déjà commis une agression et un viol sur une fillette de 13 ans.	2. Les aveux du Breton n'ont lieu que sous la torture.
3. Il y a trois morts inexplicées dans son entourage.	3. C'est un homme respectable qui incarne la Justice.	3. Le Breton a sur lui la poupée de Belle de jour.	3. La folie prend les deux personnages à peu près en même temps ; la guerre et la peur ont fait d'eux des ombres.

Meurtre de Belle de jour

Dans le roman

Présumé coupable : Le procureur Destinat		Présumé coupable : Les deux déserteurs	
Arguments de culpabilité	Arguments d'innocence	Arguments de culpabilité	Arguments d'innocence
<p>1. Il est vu sur le lieu du crime discutant avec la victime. La récupératrice témoigne contre lui.</p> <p>Réf. aux pages : 139 -140 (94)</p>	<p>1. Il aimait beaucoup Belle de jour. Il lui a demandé de le servir à table et a souhaité posséder sa photo + se rend sur la tombe de sa femme régulièrement.</p> <p>Réf. aux pages : 41, 75, 228, 256.</p>	<p>1. La foule les désigne comme étant les assassins.</p> <p>Réf. aux pages : 180</p>	<p>1. L'un nie les faits et semble sincèrement surpris de ce qu'il apprend. L'autre déclare être coupable, mais on comprend qu'il n'a rien commis (il ignore tout de la victime et du meurtre).</p> <p>Réf. aux pages : 183 - 185</p>
<p>2. Le narrateur manifeste ses soupçons à plusieurs reprises. + Destinat prononce des phrases ambiguës concernant la laideur et la beauté (p.229)</p> <p>Réf. aux pages : 149 – 150, 218 , 224, 229, 268</p>	<p>2. Il ne désire plus condamner des gens à mort. Condamner à mort le révolte après la mort de Lysia.</p> <p>Réf. aux pages : 105 - 106</p>	<p>2. L'un des deux, Le Breton, a déjà commis une agression et un viol sur une fillette de 13 ans.</p> <p>Réf. aux pages : 271</p>	<p>2. Les aveux du Breton n'ont lieu que sous la torture.</p> <p>Réf. aux pages : 198 – 199</p>
<p>3. Il y a trois morts inexplicables dans son entourage. Il y a les trois photos découpées des mortes dans le carnet de Lysia.</p> <p>Réf. aux pages : 265 - 268</p>	<p>3. C'est un homme respectable qui incarne la Justice.</p> <p>Réf. aux pages : 14 - 15</p>	<p>3. Le Breton a sur lui un billet de cinq francs ayant appartenu à Belle de jour.</p> <p>Réf. aux pages : 215</p>	<p>3. Le narrateur doute de la culpabilité des deux déserteurs. Il se rend compte que la torture a rendu le Breton fou et que ses aveux n'ont aucune valeur.</p> <p>Réf. aux pages : 213 - 214</p>